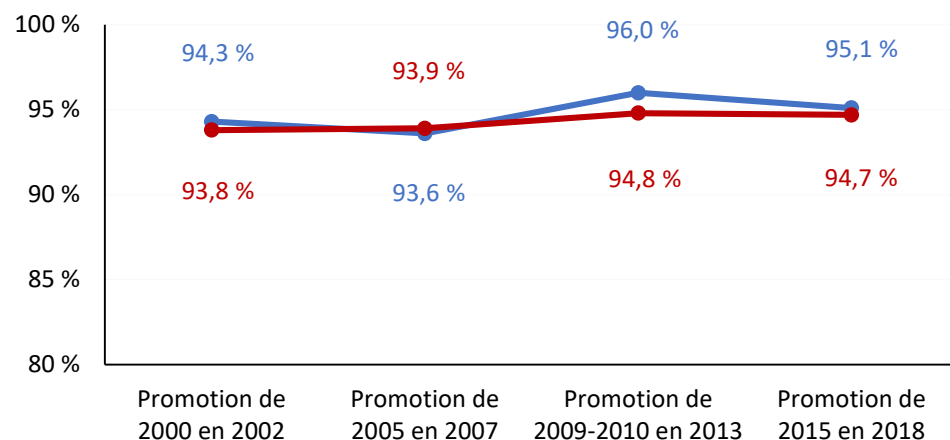


# Situation d'emploi des titulaires d'une maîtrise ou d'un doctorat d'une université des Maritimes

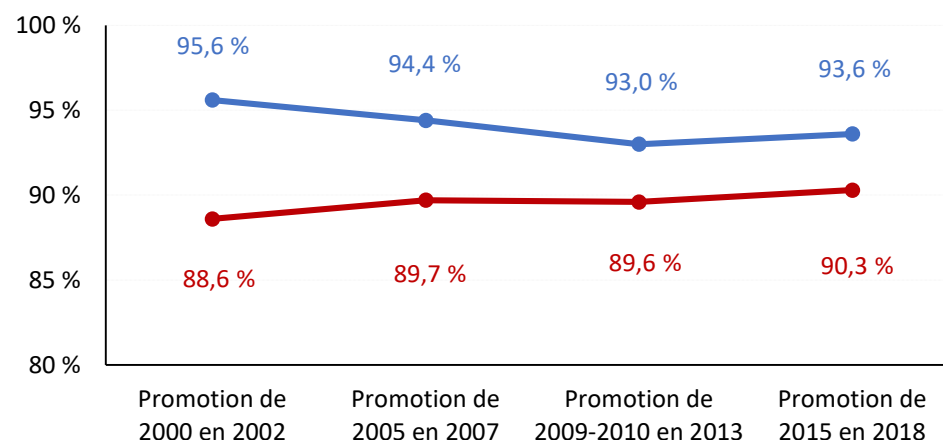
Janvier 2022

Ce rapport examine les résultats en matière d'emploi des personnes qui ont obtenu une maîtrise ou un doctorat d'une université des Maritimes et les compare à celles qui ont obtenu leur diplôme d'une autre université canadienne à l'aide des données de l'Enquête nationale auprès des diplômés de Statistique Canada. **Il n'y a pas de différence significative entre les deux groupes en ce qui concerne le salaire médian ou le pourcentage ayant un emploi.** Toutefois, le pourcentage de titulaires d'un diplôme d'une université des Maritimes qui travaillent à temps plein est plus élevé que celui des titulaires d'un diplôme d'une université à l'extérieur des Maritimes.

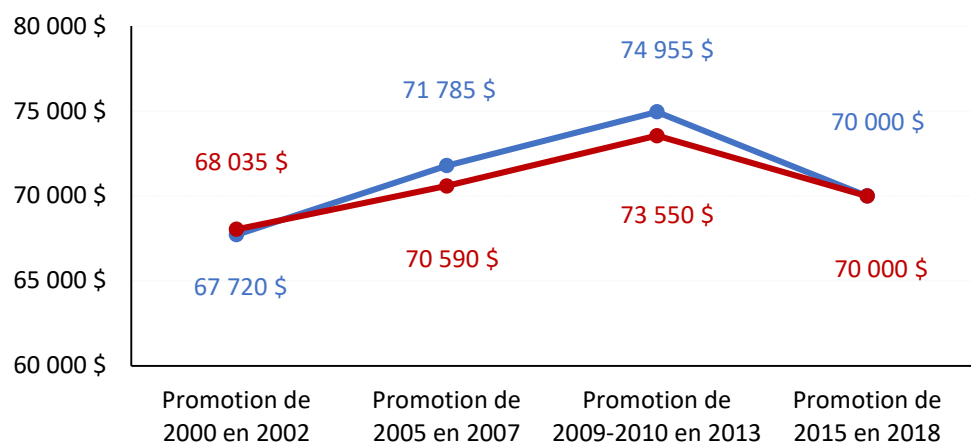
Pourcentage ayant un emploi



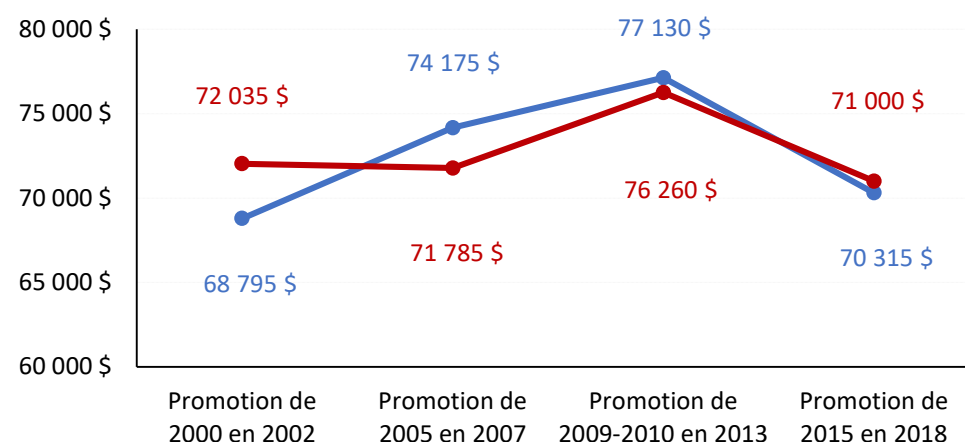
Pourcentage ayant un emploi à temps plein\*



Salaire médian



Salaire médian pour un poste à temps plein



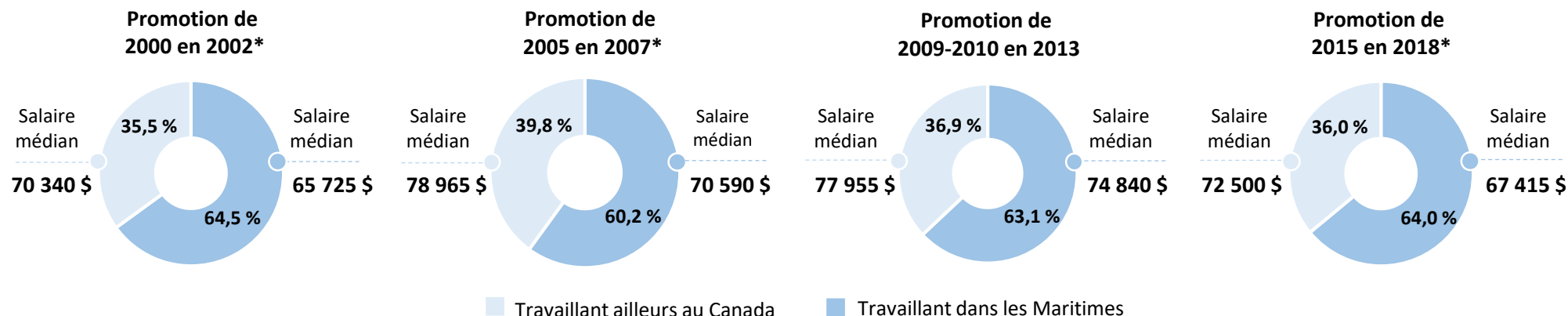
— Universités des Maritimes

— Universités du reste du Canada

• Les salaires sont en dollars constants de 2018.

\*Dénote des différences statistiquement significatives entre les groupes.

Deux sur trois titulaires d'une maîtrise ou d'un doctorat d'une université des Maritimes travaillent dans la région après l'obtention de leur diplôme. Les titulaires d'une maîtrise ou d'un doctorat qui travaillent ailleurs au Canada gagnent de 4 à 12 % de plus que ceux ou celles qui travaillent dans les Maritimes.

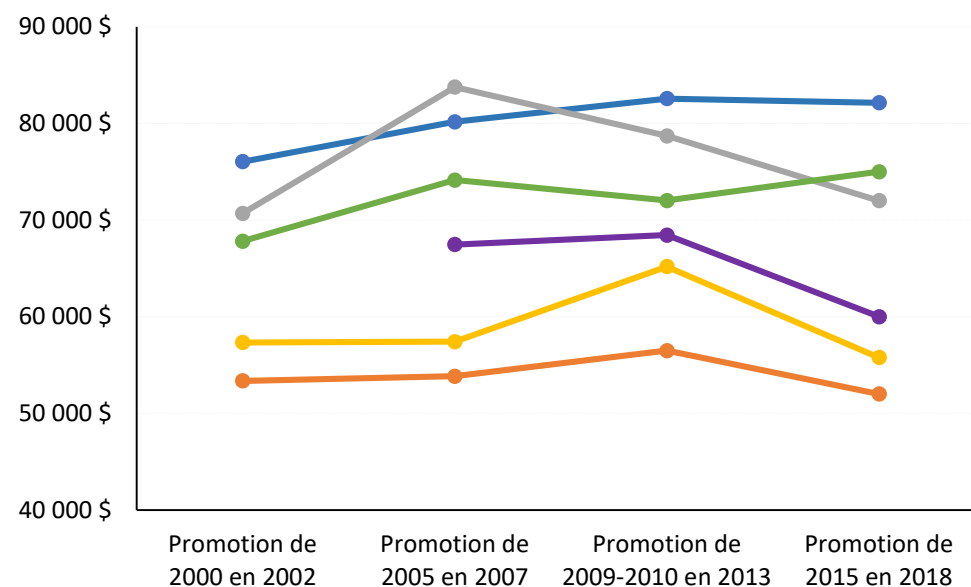


Le taux d'emploi et les salaires des titulaires d'une maîtrise ou d'un doctorat d'une université des Maritimes varient selon le domaine d'études. Ceux et celles qui ont obtenu un diplôme d'un programme d'éducation ont généralement les salaires les plus élevés, tandis que ceux qui ont obtenu un diplôme d'un programme de sciences humaines, d'arts ou de sciences sociales ont les salaires les plus bas.

Pourcentage ayant un emploi\*

|                                              | Promotion de 2000 en 2002 | Promotion de 2005 en 2007 | Promotion de 2009-2010 en 2013 | Promotion de 2015 en 2018 |
|----------------------------------------------|---------------------------|---------------------------|--------------------------------|---------------------------|
| Éducation                                    | 94,4 %                    | 94,1 %                    | 99,3 %                         | 95,0 %                    |
| Affaires et gestion                          | 95,6 %                    | 98,0 %                    | 96,4 %                         | 93,4 %                    |
| Santé et domaines connexes                   | 98,3 %                    | 96,2 %                    | 99,1 %                         | 96,9 %                    |
| Architecture et génie                        | -                         | 93,2 %                    | 85,3 %                         | 91,7 %                    |
| Sciences et mathématiques                    | 92,9 %                    | 91,4 %                    | 95,8 %                         | 97,6 %                    |
| Sciences humaines, arts et sciences sociales | 91,7 %                    | 85,7 %                    | 94,8 %                         | 95,7 %                    |

Salaire médian\*



• Les données relatives à la promotion de 2000 des programmes d'architecture et de génie ont été supprimées en raison de la petite taille de l'échantillon ( $n < 50$ ).

\*Dénote des différences statistiquement significatives entre les groupes.

**Ce que vous devez savoir sur ces données**

Les données utilisées pour les analyses ont été extraites de quatre promotions de l'Enquête nationale auprès des diplômés de Statistique Canada, soit les promotions de 2000, 2005, 2009-2010 et 2015. Les enquêtes des promotions 2000 et 2005 ont été menées deux ans après l'obtention du diplôme, tandis que les promotions 2009-2010 et 2015 ont été interrogées trois ans après l'obtention du diplôme. La période de référence de l'enquête de la promotion de 2009-2010 a été établie en fonction de l'année universitaire et varie d'un établissement à l'autre, alors que la période de référence des autres enquêtes a été établie en fonction de l'année civile. Des renseignements détaillés sur la méthode de sondage, y compris le contenu du questionnaire et les variables, se trouvent sur le [site Web](#) de Statistique Canada. L'échantillon de recherche utilisé pour produire l'information contenue dans ce rapport était composé de toutes les personnes qui avaient obtenu une maîtrise ou un doctorat, **à l'exclusion des personnes qui vivaient à l'extérieur du Canada au moment de l'enquête.**

**Promotion de 2015 :**

universités des Maritimes (n = 1 435) ; universités du reste du Canada (n = 9 835).

**Promotion de 2009-2010 :**

universités des Maritimes (n = 1 055) ; universités du reste du Canada (n = 6 600)

**Promotion de 2005 :**

universités des Maritimes (n = 1 085) ; universités du reste du Canada (n = 7 655)

**Promotion de 2000 :**

universités des Maritimes (n = 640) ; universités du reste du Canada (n = 6 790)

Toutes les statistiques présentées ont été générées à partir de données pondérées et arrondies. Les différences statistiques ont été déterminées à l'aide des tests du khi carré et de Kruskal-Wallis (SPSS version 26).

**Définitions**

**Ayant un emploi :** Personnes qui, au cours de la semaine de référence, ont effectué un travail rémunéré ou lucratif, ou qui avaient un emploi et étaient absentes du travail pour cause de maladie ou d'invalidité, de responsabilités personnelles ou familiales, de vacances ou de conflit de travail. Le pourcentage ayant un emploi est calculé sur la base du nombre de personnes dans la population active.

**Ayant un emploi à temps plein :** Personnes qui travaillent habituellement 30 heures ou plus par semaine dans leur emploi principal ou unique. Le pourcentage ayant un emploi à temps plein est calculé sur la base du nombre de personnes ayant un emploi.

**Salaire :** Salaire annuel avant impôts et autres déductions et incluant les pourboires et commissions pour l'emploi occupé pendant la semaine de référence. Le salaire médian est calculé pour les personnes qui avaient un emploi qui ont divulgué leur information salariale. Les salaires sont en dollars constants de 2018.

**Domaine d'études :** Les six catégories de domaines d'études sont fondées sur les 13 regroupements principaux de la Classification des programmes d'enseignement (CPE) définis par Statistique Canada :

[https://www23.statcan.gc.ca/imdb/p3VD\\_f.pl?Function=getVD&TVD=394056](https://www23.statcan.gc.ca/imdb/p3VD_f.pl?Function=getVD&TVD=394056)

Les regroupements principaux de la CPE suivants ont été combinés aux fins d'analyse :

« Sciences humaines », « Sciences sociales et de comportements, et droit », et « Arts visuels et d'interprétation, et technologie des communications » ont été combinés dans le domaine d'études « **Sciences humaines, arts et sciences sociales** ».

« Agriculture, ressources naturelles et conservation », « Sciences physiques et de la vie, et technologies » et « Mathématiques, informatique et sciences de l'information » ont été combinés dans le domaine d'études « **Sciences et mathématiques** ».

**Salaire médian par domaine d'étude**

|                                              | Promotion de<br>2000 en 2002 | Promotion de<br>2005 en 2007 | Promotion de<br>2009-2010 en 2013 | Promotion de<br>2015 en 2018 |
|----------------------------------------------|------------------------------|------------------------------|-----------------------------------|------------------------------|
| Éducation                                    | 76 040 \$                    | 80 160 \$                    | 82 560 \$                         | 82 130 \$                    |
| Affaires et gestion                          | 70 700 \$                    | 83 750 \$                    | 78 700 \$                         | 72 000 \$                    |
| Santé et domaines connexes                   | 67 820 \$                    | 74 140 \$                    | 72 020 \$                         | 75 000 \$                    |
| Architecture et génie                        | -                            | 67 475 \$                    | 68 440 \$                         | 60 000 \$                    |
| Sciences et mathématiques                    | 57 340 \$                    | 57 425 \$                    | 65 180 \$                         | 55 790 \$                    |
| Sciences humaines, arts et sciences sociales | 53 360 \$                    | 53 840 \$                    | 56 490 \$                         | 52 000 \$                    |